

## À qui s'adresse SEFA ?

Aux *organismes gouvernementaux* chargés d'établir des lois, des critères ou des normes ; d'émettre des autorisations de projet ; de préciser les mesures d'atténuation à préconiser dans certaines circonstances ; et d'approuver les futurs programmes.

Aux *promoteurs* qui doivent concevoir et réaliser un projet susceptible d'affecter l'environnement, et proposer un suivi environnemental.

Aux *consultants en environnement* qui doivent conseiller leurs clients lors de la conception d'un projet, de la réalisation de l'évaluation environnementale et de la préparation d'un programme de suivi.

Aux *citoyens* qui désirent connaître les conséquences environnementales d'un projet les affectant et qui désirent apprécier les mesures d'atténuation en place.

Aux *chercheurs* préoccupés par l'avancement des sciences environnementales, qui désirent augmenter leurs connaissances et leur analyse critique face aux efforts de suivi environnemental.

SEFA est parrainé par

**l'Association québécoise pour  
l'évaluation d'impacts (AQÉI)**

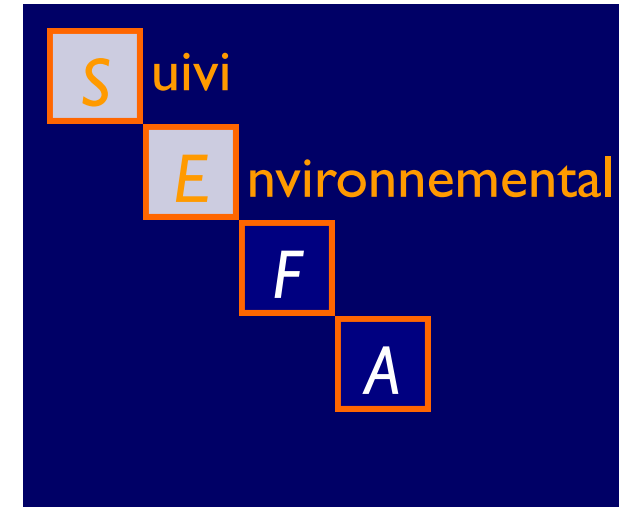
L'**AQÉI** a été créée en 1991 par un groupe de professionnels en évaluation d'impacts et en participation publique qui désiraient susciter des débats de nature professionnelle et publique, sur les processus d'évaluation d'impacts au Québec.

L'**AQÉI** est reconnue au sein de l'International Association for Impact Assessment (IAIA) à titre d'association affiliée.

C.P. 785, succursale Place d'Armes, Montréal,  
QC, Canada, H2Y 3J2  
Tél. 514-990-2193  
mondorf@aqei.qc.ca  
<http://www.aqei.qc.ca/>

**Directrice générale de SEFA**

**Geneviève Beaulac**  
[sefa@videotron.ca](mailto:sefa@videotron.ca)



## C'est quoi ?

Une banque de références conviviale sur les études de suivi environnemental

## Pourquoi ?

Afin d'améliorer les évaluations d'impacts à partir des résultats obtenus



## Qu'est-ce que SEFA ?

La **seule banque** de références sur le suivi environnemental accessible par Internet.



Le **moyen privilégié** de connaître les études de suivi environnemental réalisées dans un domaine donné tant au Canada qu'à l'étranger et d'en consulter le contenu.

Un **outil unique** qui permet à tous de participer à l'accroissement des connaissances en y intégrant leurs propres études de suivi environnemental.



## Quels sont les objectifs ?

**SEFA** permet de **tirer des leçons** des projets qui ont fait l'objet d'un suivi dans le passé et :

1. D'ajuster les lois, règlements et autres exigences pour tenir compte des résultats obtenus ;
2. D'améliorer la conception des projets et les méthodes de construction en bénéficiant des résultats obtenus dans des situations similaires ;
3. D'améliorer la justesse des évaluations environnementales en mettant à profit les résultats obtenus ailleurs ;
4. De préciser les méthodes de suivi à mettre en place ainsi que les indicateurs à utiliser ;
5. De simplifier le suivi environnemental lorsque l'expérience démontre de façon récurrente des résultats similaires.

**Pour accéder à SEFA**  
<http://sefa.asp.visard.ca>  
Ou via  
[www.aqei.qc.ca](http://www.aqei.qc.ca)